



## PROCÉDURE POUR DÉPOSER UNE ÉTUDE OU UNE ENQUÊTE SUR LE SITE DE LA SRLF

Pour déposer...

- **une étude multicentrique** à la recherche de centres participants
  - **une enquête / un questionnaire** à la recherche de répondants
- une procédure est disponible sur le site de la SRLF,  
via un formulaire simple, accessible à l'onglet « **La Recherche** ».

La liste des études est régulièrement publiée sur les réseaux sociaux.



→ La **mise en ligne** de ces études ou enquêtes **ne vaut pas approbation par la SRLF** de la qualité scientifique, réglementaire ou méthodologique de la recherche, dont sont seuls responsables le promoteur et/ou l'investigateur principal de l'étude.



→ **L'affichage en ligne est limité pour une durée de 6 semaines**, renouvelable sur demande du requérant.

→ Le **requérant doit être adhérent à la SRLF et à jour de cotisation depuis 2 années successives**.



# DÉPOSEZ **UNE ÉTUDE/ENQUÊTE** !